

La téléphonie d'ascenseurs à l'ère IP

La téléphonie d'ascenseurs du futur communique grâce au réseau mobile

Le réseau fixe a connu une évolution remarquable durant les dernières décennies. Conçu à l'origine pour la téléphonie purement vocale, c'est aujourd'hui le support universel pour la parole, la télévision et les données. Au sein du réseau, cette évolution entraîne un remplacement technologique qui concerne également la téléphonie d'ascenseurs.

Le remplacement de la technologie traditionnelle de téléphonie fixe a actuellement lieu dans le monde entier. Ces dernières années, la technologie IP a fait ses preuves et est devenue le type de transmission le plus populaire pour les données, les images, les films, la musique et, désormais, la parole. Même si Swisscom prend en charge la technologie traditionnelle de téléphonie fixe jusqu'à fin 2017, le passage immédiat sur IP peut être avantageux pour les entreprises de toute taille.

La transformation vers le réseau de communication du futur a des répercussions sur les applications telles que la téléphonie d'ascenseurs. Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les ascenseurs (RS 819.13) le 1^{er} août 1999, chaque nouvel ascenseur doit être relié au service d'urgence par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique. Une grande partie de ces ascenseurs est ainsi reliée au moyen d'une ligne téléphonique analogique. Les installations dans les ascenseurs doivent être adaptées pour la période postérieure à 2017.

La téléphonie mobile comme alternative simple

Pour la téléphonie d'ascenseurs, Swisscom recommande de miser résolument sur les solutions de téléphonie mobile. Certains fabricants d'ascenseurs équipent d'ores et déjà toutes les nouvelles installations avec des solutions de téléphonie mobile. La technologie de téléphonie mobile procure un certain nombre d'avantages: en règle générale, les coûts mensuels d'une ligne de téléphonie mobile sont inférieurs à ceux d'une ligne du réseau fixe. De plus, les installations domestiques supplémentaires ne sont pas nécessaires pour l'ascenseur, tandis que la liaison du téléphone d'ascenseur peut être immédiatement activée, indépendamment de l'évolution des travaux pour les autres installations. Avec la possibilité de gérer lui-même les lignes de téléphonie mobile, le fabricant d'ascenseurs peut par ailleurs proposer au client le service d'un fournisseur unique. Le propriétaire de l'ascenseur n'a plus qu'un seul partenaire contractuel: le fabricant d'ascenseurs. Swisscom cesse d'être le troisième partenaire contractuel. Le réseau mobile offre également une redondance accrue dans les villes, les installations étant souvent situées au point d'intersection de plusieurs cellules de téléphonie mobile.

Selon une analyse actuelle réalisée par plusieurs grands fabricants d'ascenseurs, une couverture mobile pratiquement totale est disponible pour tous les sites suisses. Actuellement, la couverture LTE (4G – téléphonie mobile de quatrième génération) est de 97 % et en développement constant; la couverture est pratiquement totale en combinaison avec la couverture UMTS (3G). Dans environ 20 % des cas, la qualité de la réception peut être améliorée grâce à une antenne extérieure située dans la cage d'ascenseur.

La situation sur place devrait être examinée avant chaque transformation. Swisscom aide à trouver une solution personnalisée, conjointement avec le fabricant d'ascenseurs, dans les très rares cas

où aucune couverture mobile n'est possible. Selon une analyse actuelle réalisée par un grand fabricant d'ascenseurs, moins d'un site sur mille serait concerné.

Se servir dès aujourd'hui de la technique de demain

Swisscom recommande aux fabricants d'ascenseurs d'opter d'ores et déjà, dans le développement des produits, pour les modules LTE-Voice over IP (4G), la technologie de téléphonie mobile la plus récente, afin de protéger les investissements le plus longtemps possible. Au premier coup d'œil, les solutions GSM (2G) peuvent paraître un peu plus avantageuses. La technologie remonte cependant au début des années 1990 et sera remplacée à moyen terme par des technologies plus récentes comme la 4G et la 5G.

Swisscom recommande d'aborder dès maintenant le passage afin d'assurer une communication sans faille entre l'ascenseur et la centrale d'urgence après le remplacement technologique au sein du réseau téléphonique. La responsabilité de la migration des lignes téléphoniques analogiques incombe aux propriétaires des installations et aux fabricants d'ascenseurs.

[Box]

En principe, le passage à la téléphonie IP par câble est possible. Cette solution n'est toutefois pas encore prise en charge par Swisscom.

Pour plus d'informations sur All IP@SC:

www.swisscom.com/ip ou (pour la téléphonie d'ascenseurs) Marco.Salamoni@swisscom.com